

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00487 Numéro SIREN : 804 989 937 Nom ou dénomination : RENNES DONELIERE
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2021 sous le numéro de dépôt 1007

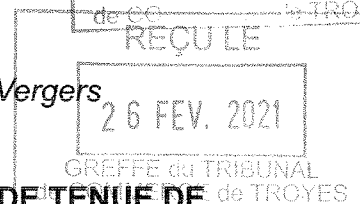
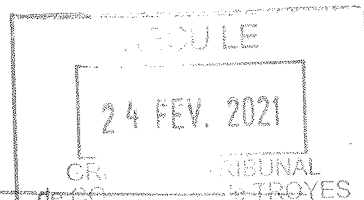
2143487

2021/1007

221000696
17/02/19

SAS Rennes Doneliere
Société à Action Simplifiée
Au capital de 201 500 euros

Siège social : 5 rue Gustave Eiffel 10120 Saint André Les Vergers
RCS n ° 804 989 937



**REQUETE EN VUE DE SOLLICITER LE REPORT DE LA DATE DE TENUE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Monsieur le Président du tribunal de commerce de
Troyes

134 rue General De Gaulle

10000 Troyes

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Président,

Nous agissons en tant que représentant légal de la SAS *Rennes Doneliere*.

Celle-ci clôture ses comptes le 31/08/2020 et devrait donc tenir l'assemblée générale ordinaire annuelle chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 28/02/2021 au plus tard le (*Date limite de tenue de l'assemblée générale, soit date de clôture + 6 mois*).

Il sera malheureusement impossible de respecter cette année ce délai pour les raisons suivantes :

- *Retard dans les opérations comptables*

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la SAS Rennes Doneliere, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 4 mois, afin de respecter les dispositions légales et réglementaires applicables à la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Nous vous joignons, en annexe et en deux exemplaires, le projet d'ordonnance que vous voudrez bien, si vous en êtes d'accord, retourner complétés à notre société.

Nous vous en remercions par avance et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Fait à *Saint André Les Vergers*, le 23/02/2021.

Signature

FICHE

ORDONNANCE 2021000009

N°ROLE: 2021 000696

N°GESTION: 2014 B 487

Nous, Jean-Luc PANDOLFI, président du tribunal de commerce de Troyes, assisté du commis-greffier,

Vu la requête déposée en date du 26/02/2021 par la société RENNES DONELIERE(SAS), inscrite au RCS de Troyes sous le n° 804 989 937,

Vu la requête qui précède, les motifs énoncés, et les dispositions des articles L 225-100 et R 225.64 du Code de Commerce.

Considérant que les motifs invoqués par la société requérante sont de nature à justifier le bien-fondé de la demande,

Qu'il y a lieu d'y faire droit,

En conséquence, **AUTORISONS** la société RENNES DONELIERE (SAS) à proroger de quatre mois, jusqu'à la date du 30 juin 2021, le délai pendant lequel sera réunie l'assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé,

Liquidons les dépens à la somme de 34.39 euros dont 4.75 euros de TVA.

Ordonnance délivrée à Troyes, le 10/03/2021.

LE COMMIS-GREFFIER
M. Christophe BOSCHER



LE PRESIDENT
M. Jean-Luc PANDOLFI

